



Citoyenneté et
Immigration Canada

Citizenship and
Immigration Canada



TRAVAILLEUR SOCIAL

BUREAU D'ORIENTATION RELATIF AUX TITRES DE COMPÉTENCES ÉTRANGERS



BIENVENUE

L'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS) joue un rôle de chef de file à l'échelle nationale et internationale pour consolider et faire progresser la profession du travail social au Canada. L'ACTS représente des travailleurs sociaux de partout au Canada et veille à ce que les besoins des Canadiens soient satisfaits tout en créant pour les travailleurs sociaux un réseau qui expose et examine les enjeux importants de la profession.

Notre mission consiste à promouvoir la profession de travailleur social, tout en soutenant les initiatives axées sur la justice sociale par l'éducation, la recherche et la sensibilisation.

Notre site Web (www.casw-acts.ca) est votre première source d'information sur la façon de devenir travailleur social au Canada.



Être travailleur social au Canada

Le secteur du travail social au Canada est vivant et dynamique. Son principal objectif est d'assurer équitablement le bien-être de tous sur les plans physique, mental et spirituel. Les travailleurs sociaux exercent leur profession dans divers cadres. Ils sont habituellement employés par les hôpitaux, les centres de santé communautaire, les cliniques de santé mentale,

les écoles, les organismes de défense des droits, les ministères, les agences de service social, les milieux de la protection de l'enfance, les agences de services aux familles, les organismes correctionnels, les organismes de logement social, les tribunaux de la famille, les programmes d'aide aux employés, les services de counselling privé, les commissions scolaires et les agences de consultation.

Pour en savoir plus sur le travail social au Canada, parcourez le site Web de l'ACTS (www.casw-acts.ca).

Avant votre arrivée au Canada

Avant votre départ pour le Canada, vous pouvez effectuer de nombreuses démarches importantes pour améliorer vos chances de réussite.

Le Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers du gouvernement du Canada (www.competences.gc.ca) offre des ressources utiles telles que le guide *Vous voulez travailler au Canada?* Ces ressources contiennent des informations essentielles et vous aideront à élaborer votre plan de recherche d'emploi.

Les compétences linguistiques représentent un élément clé pour réussir sa carrière au Canada. Vous devrez démontrer votre connaissance du français ou de l'anglais. Il est possible qu'on vous demande de subir une évaluation. S'il vous faut améliorer vos compétences linguistiques, commencez à le faire avant de partir pour le Canada.

Après votre arrivée au Canada, utilisez les services d'aide à l'établissement offerts gratuitement par le gouvernement du Canada, qui comprennent des cours de langue, une aide à la recherche d'emploi et, dans certains cas, des stages. Vous trouverez de plus amples renseignements sur ces services à l'adresse : www.servicespourlesnouveauxarrivants.cic.gc.ca.

Canada

Vos documents officiels qui attestent vos études, votre expérience de travail et votre identité sont importants. Il vous sera beaucoup plus facile de rassembler et d'organiser vos documents pendant que vous êtes encore dans votre pays d'origine. Sur le site www.casw-acts.ca, dans la section « Travailleuses et travailleurs sociaux formés à l'étranger », vous trouverez tous les détails sur les documents requis pour exercer la profession de travailleur social au Canada.

Si vos documents ne sont ni en français ni en anglais, vous devrez les faire traduire. Vérifiez quels sont les documents et les services de traduction nécessaires pour votre profession.

www.cic.gc.ca

Il est important de vous renseigner sur les étapes que vous devrez suivre pour obtenir la reconnaissance de vos titres de compétences et de vos compétences au Canada. Citoyenneté et Immigration Canada vous recommande aussi de consulter les ressources sur son site Web pour obtenir des renseignements utiles sur le processus d'immigration et la vie au Canada.

Se préparer en vue de travailler à titre de travailleur social au Canada

Au Canada, il faut obtenir une autorisation d'exercer pour pratiquer une profession réglementée, comme le travail social. Les professionnels autorisés doivent avoir fait plusieurs années d'études universitaires ou collégiales, acquis une expérience pratique dans la profession choisie et passé avec succès un examen d'autorisation.

Chaque province ou territoire est responsable d'établir les exigences pour ces professions réglementées. Vous devriez vérifier quelles sont les exigences réglementaires dans la province ou le territoire où vous prévoyez vivre. L'outil Travailler au Canada (www.travailleraucanada.gc.ca) peut vous aider à déterminer quel est l'organisme de réglementation ou d'agrément à contacter pour obtenir de plus amples renseignements.

Le niveau de scolarité requis pour exercer la profession de travailleur social varie selon la nature du travail et le milieu de travail. Dans la plupart des provinces, il faut au moins détenir un baccalauréat en service social (B.Serv.Soc.).

Vous devrez faire évaluer vos titres de compétences après votre arrivée au Canada. Cliquez sur la section « Travailleuses et travailleurs sociaux formés à l'étranger » du site Web de l'ACTS (www.casw-acts.ca) et téléchargez les formulaires de demande d'évaluation, ou demandez qu'on vous les envoie. Vous devez fournir dans les formulaires des renseignements détaillés sur votre niveau de scolarité. Veuillez vous assurer que vous possédez tous les documents nécessaires, car il vous sera beaucoup plus facile de les obtenir pendant que vous vous trouvez encore dans votre pays d'origine. Consultez la section « Travailleuses et travailleurs sociaux formés à l'étranger » du site Web de l'ACTS pour obtenir la liste complète des documents requis.

Cette évaluation est reconnue dans l'ensemble des provinces et territoires, à l'exception de la Colombie-Britannique et du Québec, qui effectuent leur propre évaluation. Vérifiez les exigences particulières de votre province ou territoire en communiquant avec l'association de service social appropriée. Vous trouverez une liste des associations et des organismes de réglementation sur le site Web de l'ACTS (www.casw-acts.ca).

Veillez noter que la formation à distance et l'autoformation ne sont pas reconnues par l'ACTS, de sorte que les certificats et diplômes obtenus de cette façon ne seront pas acceptés.

Trouver un emploi au Canada

Prenez le temps de chercher des occasions d'emploi et de dresser un plan pour trouver un emploi comme travailleur social au Canada.

Les possibilités d'emploi et les revenus peuvent varier d'une province à une autre. Communiquez directement avec les organisations de travail social provinciales ou territoriales pour obtenir de l'information sur les emplois.

L'ACTS n'effectue aucun suivi actif des tendances au titre de l'emploi en service social au Canada et ne crée pas de liste des emplois en travail social offerts au Canada. Un certain nombre de ressources sont proposées dans Internet pour explorer les tendances et les possibilités d'emploi dans ce domaine au Canada. La liste de sites Web ci-dessous pourrait vous être utile pour trouver un emploi dans votre domaine.

www.travailleraucanada.gc.ca : l'outil Travailler au Canada.

www.guichetemplois.gc.ca : le site de recherche d'emploi du gouvernement du Canada.

www.charityvillage.com : le super site canadien consacré aux organismes sans but lucratif.

Il existe aussi plusieurs sites de recherche d'emploi populaires qui peuvent afficher des postes en travail social. Soyez proactif et recherchez vous-même d'autres sources de renseignements sur les possibilités d'emploi.

Ressources additionnelles

Citoyenneté et Immigration Canada
www.cic.gc.ca

Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers
www.compétences.gc.ca

Service Canada
www.servicecanada.gc.ca

L'outil Travailler au Canada
www.travailleraucanada.gc.ca

